

N/Réf : SBF/SD/MP 125-14
Objet : rentrée périscolaire 2014-2015
Affaire suivie par : Sonia Bernard-Fritz

Madame, Monsieur,

Votre enfant a utilisé les services périscolaires durant l'année scolaire 2013-2014.

Si vous prévoyez d'utiliser à nouveau ces services pour l'année scolaire 2014-2015, nous vous remercions de lire attentivement ce courrier et les pièces jointes.

Le service périscolaire s'est équipé d'un nouveau logiciel pour les inscriptions périscolaires. Il y aura donc du changement sur le site internet "Parents service", qui devient le portail "Famille". Vous pourrez gérer en ligne les activités de votre(vos) enfant(s), consulter, définir ou effectuer vos réservations, vos modifications ou annulations en ligne.

L'inscription est obligatoire si vous souhaitez que votre enfant puisse bénéficier des services périscolaires.

LES ENFANTS NON INSCRITS NE SERONT PAS ACCEPTES

Lors de l'inscription, la fiche de renseignements doit être remise. Complétez-la soigneusement, elle sera un lien important avec les animateurs qui accueillent votre enfant.

Les autres pièces nécessaires pour l'inscription sont les suivantes :

- Notification de **quotient familial de janvier 2014** de la Caisse d'Allocations Familiales,
A défaut de cette pièce : **Avis d'imposition ou de non-imposition 2013 ou déclaration de revenu 2013 des deux parents,**
- **Attestation d'assurance responsabilité civile individuelle accident 2014-2015 (une par enfant),**
- **Autorisation de soins d'urgence (une autorisation par enfant),**
- **Règles de vie et de fonctionnement signées par les parents ET les enfants,**
- **Autorisation de prélèvement automatique si vous payez via ce biais.**

ATTENTION : SI UNE FACTURE N'A PAS ETE PAYEE L'ANNEE PRECEDENTE, LA REINSCRIPTION NE POURRA S'EFFECTUER.

Les inscriptions auront lieu au CCAS du 2 au 20 Juin 2014 :

- **Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h à 16h30 et le mercredi de 9h à 11h30**
- **Le samedi 14 juin, au forum d'inscription des CP**
à l'école élémentaire René-Cassin de 9h00 à 11h30.

Je vous remercie de prendre note de ces informations et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

La vice présidente du CCAS,



Simone BRANON MAILLET